



Garde d enfant 1ere 3eme 5eme fin de semaine

Par Nikita

Bonsoir,

Sur mon ordonnance de non consentement, il est inscrit dvh pour le père pour les 1ere 3eme et 5eme fin de semaine de chaque mois.

Nous sommes en conflit car pour moi en Mai 2021 la 1ere fin semaine est le week end du 8-9. Fin de semaine ne signifiant pas week-end. pouvez vous me confirmer ? Merci d avance

Par ESP

Bonjour

Sauf accord entre les parties, la place du week-end dans le mois se détermine sur le samedi.

Par Sidi

Je suis également en conflit pour la même chose. Prenons exemple de la 1ère semaine de l'année qui commence le 04 janvier 2021, le premier week-end était donc du 8 janvier au 10 janvier 2021 et c'était la première semaine de l'année. Et la le dvh parle de 1ère, 3ème et éventuellement 5ème semaine. On ne parle pas de 1er 3ème ou 5ème week-end. Le mois d'avril comprend 5 semaines et la première semaine de mai commence le 03 mai 2021. On commence toujours une semaine par un jour ouvré et non par un week-end. J'ai vu avec mon avocate et elle m'a confirmé que j'étais en droit d'avoir mon dvh.

Par Nikita

Bonjour

Oui effectivement mon avocate m'a confirmé la même chose.

Par liliipop

Bonjour,

j'ai la même chose que vous (droit de garde du vendredi soir au dimanche soir). Dans le jugement il y a marqué que le début de période s'entend le vendredi soir c'est à dire que si le vendredi est le 31 du mois il est considéré comme 5eme week end